

**PROPOSITION POUR L'INSCRIPTION D'ESPECES AUX ANNEXES
DE LA CONVENTION SUR LA CONSERVATION DES ESPECES MIGRATRICES
APPARTENANT A LA FAUNE SAUVAGE**

A. PROPOSITION: Inscription du Mouflon à manchettes *Ammotragus lervia* à l'Annexe II

B. AUTEURS DE LA PROPOSITION: Gouvernement de l'Algérie

C. JUSTIFICATION DE LA PROPOSITION:

1. Taxon

1.1	Classe	Mammalia
1.2	Ordre	Artiodactyle
1.3	Famille	Bovidae
1.4	Espèce	<i>Ammotragus lervia</i> (Pallas, 1777)
1.5	Noms vernaculaires	Anglais - Barbary sheep, UADDAN, Aoudad Français - Mouflon à manchettes

1.6 Taxonomie et évolution

Le mouflon à manchettes est une espèce dont la morphologie et la physiologie ne sont pas suffisamment nettes pour son classement dans le système zoologique. Il est classé sans problème dans la famille des bovidés et dans la sous-famille des *Caprinae* (caprins et ovins), mais son classement inférieur est moins net. En effet, certains caractères le rapprochent parfois des moutons (genre *Ovis*) et d'autres des chèvres (genre *Capra*), ce qui ne permet pas de donner une bonne base pour le classement inférieur dans le système.

Les découvertes paléontologiques relatives à cette espèce sont très rares et témoignent de la présence du mouflon à manchettes en Afrique du Nord pendant le Pléistocène et la période alluviale. En se basant sur de nombreux critères, on peut considérer que le mouflon à manchettes s'est détaché de l'embranchement commun des ovins et des caprins avant leur différenciation.

Le crâne du mouflon à manchettes témoigne évidemment de la parenté de ce genre avec le taxon *Caprini*. Le sinus frontal et les chambres à air dans les bases angulaires présentent un signe typique. Les caractéristiques des canines rappellent plutôt les caprins, tandis que celles des molaires, les ovins. Même si les cornes des mouflons à manchettes ressemblent aux cornes des ovins, leur diamètre ainsi que leur forme rappellent les cornes des caprins.

Sous-espèces décrites:

Ammotragus lervia lervia

Ammotragus lervia angusi

Ammotragus lervia blainei

Ammotragus lervia fassini

Ammotragus lervia sahariensis

Ammotragus lervia ornatus: Selon les données de l'UICN (2007), cette sous-espèce a d'abord été listée comme éteinte en 1996, puis comme éteinte à l'état sauvage (puisque le taxon fait encore l'objet d'un programme de reproduction en captivité. L'état de conservation de ce taxon est actuellement en révision, du fait de récents rapports faisant état de sa survie à l'état sauvage en Egypte (Saleh 1991, 1993, 2000).

2. Données Biologiques

Le mouflon à manchettes (*Ammotragus lervia*) ou aoudad est une espèce indigène du Sahara et de ses abords sub-sahariens. Il occupe encore la plupart des habitats propices de toute la région, de la côte atlantique à la mer Rouge et des montagnes de l'Atlas, côté méditerranéen, aux escarpements du nord du Sahel. Bien que de taille impressionnante (les mâles peuvent peser jusqu'à 145 kilos), le mouflon à manchettes est un animal extrêmement résistant et incroyablement agile, il est capable de survivre dans une des régions les plus arides d'Afrique qui peut ne recevoir que très peu d'eau, voire pas du tout pendant plusieurs années de suite. Ce qui ne veut pas dire que le mouflon ne boit pas, mais qu'il est capable de satisfaire ses besoins en eau grâce aux plantes qu'il consomme. Lorsqu'il y a de l'eau, après la pluie ou près des sources ou de bassins (gueltas) en montagne, les mouflons boivent, ce qui les rend extrêmement vulnérables face aux chasseurs, spécialement pendant la saison chaude. Les chasseurs traditionnels placent des pièges à proximité des points d'eau et construisent des caches d'où ils tirent les animaux qui passent. Malgré leur degré d'adaptation, les mouflons à manchettes sont très affectés lorsque la végétation disparaît, et des populations entières peuvent s'éteindre très rapidement. Mais lorsque les conditions sont favorables, les mouflons se reproduisent bien et réagissent rapidement aux circonstances en donnant naissance à des jumeaux ou même à des triplés.

Grimpeur habile, habitué à se mouvoir sur des parois rocheuses escarpées, le mouflon est capable de trouver de la nourriture et de l'eau à des endroits inaccessibles pour d'autres herbivores, comme des vallées profondément encaissées et des hauts plateaux rocheux. Dans le Haut Atlas marocain, on peut les observer jusqu'à 3000 m, dans des endroits très enneigés. Dans les montagnes égyptiennes qui surplombent la mer Rouge, ils partagent leur habitat avec une autre espèce locale, le Bouquetin de Nubie (*Capra ibex*). Habituellement, les mouflons se protègent de la chaleur de la mi-journée et du vent sous des rochers, dans des grottes ou des plateaux abrités. Ils aiment se couvrir de poussière dans des trous spécialement creusés à cet effet. S'ils sont dérangés, ils s'enfuient rapidement vers des pentes rocheuses où ils sont en sécurité. Quand ils quittent les montagnes pour venir se nourrir dans les oueds ou pour passer d'un îlot rocheux à l'autre, ils sont extrêmement vulnérables.

Le mouflon mâle a de très grandes et très lourdes cornes dont il se sert pour perforer les acacias et les secouer afin d'en faire tomber les gousses nourrissantes. Les mouflons vivent en familles étendues; il y a aussi des groupes de mâles. Ils peuvent parcourir de grandes distances et coloniser très rapidement les endroits qui leur conviennent. C'est le cas dans le Sud de la Tunisie, où les populations protégées des Parcs Nationaux de Bou Hedma et de Dghoumès ont pu recoloniser des étendues montagneuses d'où elles avaient été éliminées il y a quelques 50 ans.

Dans les grandes aires protégées, comme les Parcs Nationaux de l'Ahaggar (Hoggar) et du Tassili dans le Sud algérien, les populations de mouflons à manchettes sont saines et peuvent compter plusieurs milliers d'animaux. Mais malgré leur résilience et leur goût pour les

montagnes, ils sont très vulnérables, et beaucoup de petites populations isolées ont été exterminées par la chasse ou sont dans un état critique. La banalisation des armes automatiques dans tout le Sahara, couplée à l'insécurité qui règne dans de nombreuses régions montagneuses, a entraîné de nombreux déclinés en beaucoup d'endroits. Bien que, globalement, le mouflon à manchettes se trouve parmi les espèces vulnérables sur la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN, cela ne reflète pas certaines situations locales où le statut de conservation de cette espèce est souvent tout à fait inquiétant.

Le pelage du mouflon à manchettes est fauve, caractérisé par des poils durs et assez raides avec un duvet fin et bouclé. Des poils fauves très longs s'insèrent depuis le cou et la nuque et au niveau du garrot en une brosse rude et, dans la partie basse, jusqu'à la face avant des pattes antérieures sous forme d'une crinière qui commence près des mâchoires. La crinière se divise au bas du cou pour s'insérer jusqu'aux clavicules et continuer le long des pattes antérieures. Même le dessous du corps est couvert de poils bouclés. Le dessus des sabots est caractérisé par une couronne à poils assez longs, de couleur marron.

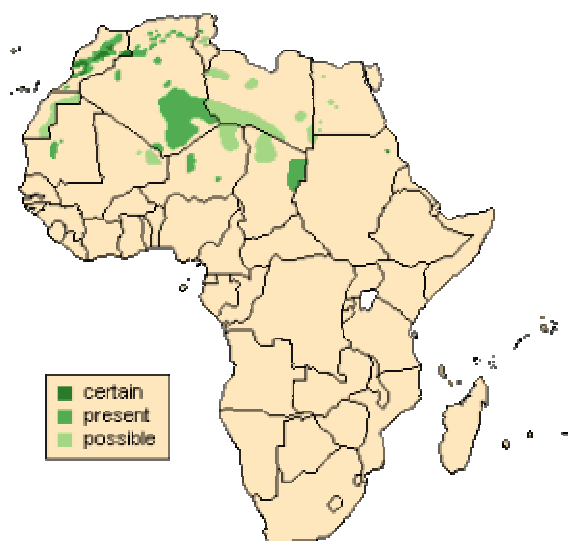
L'unité sociale de base des mouflons à manchettes est composée d'un mâle, d'une ou deux femelles et leurs petits. Des groupes plus grands peuvent être formés entre sexes différents ou des bandes de mâles. Si plusieurs mâles nubileux vivent dans un troupeau, une hiérarchie linéaire stable se forme entre eux.

2.1 Répartition

Le mouflon à manchettes est une espèce autochtone des montagnes désertiques et pré-désertiques des Atlas de l'Afrique du Nord et des régions rocheuses du Sahara qui s'étendent de l'océan Atlantique jusqu'à la Mer rouge (sud de la Mauritanie, Algérie, Tchad, Niger, massifs montagneux de l'Aïr de l'Ennedi et nord du Soudan). Les données pour le Moyen Orient sont un peu plus confuses. Actuellement, le mouflon a disparu d'une partie de son aire de répartition originelle. Les populations ne sont relativement importantes que dans les régions du Darfour, du nord-ouest du Soudan, de l'Ennedi, du Tibesti, de l'Aïr, du Hoggar, du massif du Tassili-Nadger, de l'Adrar, de la Mauritanie centrale et du Maroc.

Le mouflon à manchettes a été introduit en Europe et en Amérique du Nord (Nouveau-Mexique, Texas, Californie). En Europe, les essais d'introduction n'ont pas toujours été couronnés de succès, comme par exemple en Italie. En République tchèque, il existe une petite population issue d'individus qui se sont échappés du jardin zoologique de Plzen.

Au Maroc, l'espèce vit toujours à l'état sauvage dans la région dans l'Anti Atlas et les Bani, le Zini, l'Aydar, l'Adrar Souttouf, et les reliefs dans leur ensemble. L'aire potentielle de l'espèce se situait dans les montagnes et les petits reliefs allant des bioclimats arides à semi-aride, dans les massifs du Haut Atlas et de l'Anti Atlas et des Bani. Une incertitude importante subsiste concernant le maintien de l'espèce dans de nombreux reliefs de la partie méridionale du Sahara, actuellement difficilement accessibles (Cuzin, 2003).



Carte de distribution du Mouflon à manchettes (d'après Shackleton, 1997).

2.2 Population

Au niveau mondial, l'espèce est vulnérable (VU A2cd), et n'est connue à l'état sauvage que dans l'ensemble de l'Afrique du Nord et des régions sahariennes.

Les effectifs actuels des différentes populations, et leurs tendances, sont relativement mal connus pour l'ensemble de l'aire de répartition, excepté au Maroc.

Au Maroc, l'espèce est considérée "en danger" (Cuzin 1996). Les effectifs ont été estimés par Cuzin (2003) à 800-2000 individus. La plupart de ces animaux vivent au sein d'aires protégées. En dehors des réserves survivent des petites populations très menacées. Quasiment éteint du Moyen Atlas (quelques sujets subsistent peut-être dans la région d'Outat-Oulad-El-Haj), en recul dans l'Anti-Atlas et les Atlas sahariens, l'effectif le plus important reste celui des populations du Haut Atlas.

2.3 Habitat

Le mouflon à manchettes se trouve préférentiellement dans les steppes montagnardes, et, dans ces milieux, plutôt à haute altitude, dans les steppes à xérophytes et à chamaephytes. L'espèce fréquente également les steppes sahariennes de collines rocheuses.

Elle évite de manière marquée les forêts denses, ainsi que toutes les steppes sahariennes en milieu non accidenté. Elle n'a jamais été observée en milieu sableux, quelque soit l'ampleur du recouvrement par le sable. Etant donné l'ampleur de la chasse dont l'espèce a été l'objet, et qui l'a souvent refoulé dans les milieux montagnards les plus accidentés, la préférence actuelle en matière d'habitats est en grande partie une résultante de la chasse par l'homme.

2.4 Migrations et mouvements transfrontaliers

Pas de mouvements migratoires connus au sens biologiques du terme, cependant, certains massifs transfrontaliers partagent, ou ont partagés dans le passé, des populations de mouflons à manchettes.

3 Menaces

Statut UICN (2007): l'espèce est vulnérable (VU A2cd) au niveau mondial.

3.1 Persécutions directes et potentielles

Il est incontestable que de nombreux pâturages, en particulier montagnards, se sont dégradés au cours des dernières décennies (Gauquelin 1988, Ou Tahar 1994, Quézel & al 1994, Maselli 1995, Ouhammou & al. 1996). Cependant, étant donné l'amplitude écologique d'*Ammotragus lervia*, espèce extrêmement adaptable et au régime alimentaire très souple (Cassinello 1998), et dont les introductions aux Etats-Unis, et en Espagne ont été couronnées de succès (Castells & Mayo 1993), la dégradation anthropique des milieux semble n'être qu'un facteur mineur dans la régression de l'espèce (Cuzin, 2003).

Le facteur primordial dans la régression de l'espèce semble être sa surexploitation, en particulier à cause d'une chasse abusive, sévèrement réglementée depuis les années 50, et illégale depuis 1968 (Aulagnier & Thévenot 1986). Le mouflon à manchettes constitue le gibier noble par excellence pour les montagnards, et sa viande est réputée très fortifiante (Roux 1955).

Les dérangements et la prédation par les chiens représentent également une menace pour l'espèces (Loggers & al. 1992).

3.2 Description de l'habitat

3.3 Menaces indirectes

L'isolement de plus en plus grand des différentes populations, et la désertification globale des régions où elles survivent, constituent une menace pour la survie à long terme de l'espèce.

3.4 Menaces touchant particulièrement les migrations

3.5 Exploitation nationale et internationale

Espèce chassable et chassée sur une grande partie de son aire de distribution.

4 Situation et besoins de protection

4.1 Protection nationale

Pas d'information.

4.2 Protection internationale

Listé en Annexe II de CITES.

4.3 Besoins supplémentaires en matière de protection

- Besoins en matière de connaissance quant aux effectifs actuels des populations de Mouflon à manchettes, et des tendances de ces populations isolées.
- Mise en œuvre de la législation dans les pays de l'aire de répartition.

5 **Etats de l'aire de répartition¹**

ALGÉRIE, LIBYE, MALI, MAROC, NIGER , Soudan, TCHAD , TUNISIE.

6 **Commentaires des Etats de l'aire de répartition**

7 **Remarques supplémentaires**

8 **Références**

- Caprinae Specialist Group. Specialist Group website.
- Baillie, J. and Groombridge, B. (compilers and editors) 1996. 1996 IUCN Red List of Threatened Animals. IUCN, Gland, Switzerland.
- Goodman, S.M. 1985. Natural resources and management considerations, Gebel Elba Conservation Area. IUCN/WWF Project No. 3612.
- Haas, G. 1990. Barbary sheep (Genus *Ammotragus*). In Grzimek's Encyclopedia of Mammals. Edited by S. P. Parker. New York: McGraw-Hill. Volume 5, pp. 538-540.
- Hilton-Taylor, C. (compiler). 2000. 2000 IUCN Red List of Threatened Species. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK.
- IUCN Conservation Monitoring Centre. 1986. *1986 IUCN Red List of Threatened Animals*. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK.
- IUCN Conservation Monitoring Centre. 1988. *1988 IUCN Red List of Threatened Animals*. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK.
- IUCN. 1990. *1990 IUCN Red List of Threatened Animals*. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK.
- Nowak, R. M. [editor]. 1991. Walker's Mammals of the World (Fifth Edition). Baltimore: The Johns Hopkins University Press.
- Saleh, M. 1991. Threats facing wildlife of Egypt (with a preliminary list threatened land vertebrates in Egypt). A report presented to the Egyptian Environmental Affairs Agency.
- Saleh, M. 1993. Habitat types and land vertebrates. In: M. Kassas (ed.) Habitat Diversity: Egypt. Publication of the National Biodiversity Unit, No. 1, pp. 66-131.
- Saleh, M. 2000. Threatened land vertebrates of Egypt. A presentation in the Workshop on Captive Breeding held in Cairo in May 2000. Report presented to the Egyptian Environmental Affairs Agency.
- Shackleton, D.M. (ed.) 1997. *Wild Sheep and Goats and their relatives: Status Survey and Conservation Action Plan*. IUCN/SSC Caprinae Specialist Group. IUCN, Gland, Switzerland and Cambridge, UK.

¹ Parties à la CMS en majuscules.